

De la lutte contre le racisme au soutien aux demandeuses d'asile lesbiennes : expériences lesbiennes féministes en France depuis la fin des années 90

JULES FALQUET

Aujourd'hui en France, un ensemble de réformes des lois migratoires, sur le mariage et des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers, intersexués et autres (LGBTQI+), semblent avoir rendu parfois presque plus facile pour les demandeuses et les demandeurs d'asile LGBTQI+ d'obtenir des papiers, que pour le tout-venant des populations réfugiées, déplacées et migrantes. Vingt années ont passé depuis la réorganisation des relations internationales post-11 septembre 2001, opposant désormais un Occident autoproclamé progressiste à un « axe du mal-terroriste-arabo-musulman ». En créant le concept d'« homonationalisme », Jasbir K. Puar (2007) montrait la manière dont le supposé appui des États occidentaux à la population LGBTQI+ permettait de renforcer cette distinction entre « eux » et « nous », tandis qu'une partie importante des mouvements LGBTQI+ et féministes faisait mine de regarder ailleurs ou appuyait directement cette politique. Cependant, les lesbiennes¹ sont restées quasi invisibles dans la plupart des discussions. Pourtant, elles aussi sont concernées par le soupçon d'être devenues les alliées de fait (instrumentalisées), ou même les complices actives, des nouvelles formes de nationalisme « pro-occidental », de racisme et des politiques antimigratoires actuelles.

J'écris ici en tant que lesbienne féministe² blanche et française, de classe privilégiée, enseignante-chercheuse occupant un poste universitaire pérenne. Trois décennies d'activisme et de travail universitaire en France et en Mésio-Amérique m'ont amenée, notamment avec le courant féministe « autonome » latino-américain et des Caraïbes, à critiquer l'institutionnalisation d'une bonne partie du mouvement féministe, puis LGBTQI+, et leur instrumentalisation pour légitimer le modèle néolibéral. Je prends donc très au sérieux la suspicion actuelle dont le mouvement

¹ Je n'appellerai pas ici « lesbiennes » n'importe quelle femme homosexuelle, mais celles qui se disent *lesbiennes* dans un sens plus ou moins wittigien – radicales, politiques ou féministes, ou les trois à la fois. Il existe une grande variété de lesbiennes – selon leurs positions sociales, de classe, de race, de nationalité, culturelle et de statut migratoire, entre autres.

² Je me considère comme lesbienne au sens donné à ce terme par Monique Wittig (2007b) : il ne s'agit pas d'une préférence sexuelle mais d'une position politique consistant à refuser de devenir ou de rester une femme au sens défini par Colette Guillaumin (2016), à savoir membre d'une classe appropriée par la classe des hommes.

lesbien fait l'objet. En même temps, je souhaite souligner sa diversité et sa complexité, et rendre visible l'histoire d'une partie des *lesbiennes et des lesbiennes féministes*, quasiment inconnue et souvent déformée.

J'ai participé activement à plusieurs des initiatives lesbiennes que j'analyse ici³ : cela me donne l'avantage méthodologique et épistémologique d'avoir des informations de première main et une longue réflexion sur le sujet. Pour autant, je ne minimise pas le défi que représente la réflexivité – surtout depuis ma position de pouvoir de race, de classe et comme universitaire, qui peut m'aveugler à des points essentiels. Différentes femmes et lesbiennes racisées⁴ ont entrepris des recherches approfondies sur l'organisation des femmes et des lesbiennes racisées en France au cours des dernières années. Si je me joins aujourd'hui à elles pour présenter quelques éléments des luttes d'un fragment du mouvement lesbien et féministe des vingt dernières années, c'est parce que j'estime que, comme lesbienne féministe blanche, il m'incombe de contribuer à l'analyse des succès et des erreurs des luttes antiracistes auxquelles j'ai participé ou dont j'ai été témoin. Je veux aussi attester du fait que, malgré les nombreuses critiques qui peuvent être adressées au mouvement lesbien féministe, une partie de celui-ci est en tout cas engagé, depuis longtemps, sur des sujets qui vont bien au-delà de cette « sexualité » à laquelle les logiques néolibérales voudraient nous réduire.

Je présenterai d'abord certains groupes lesbiens qui ont combattu le racisme dès la fin des années 90. Les lectrices et les lecteurs verront que ce sont précisément des lesbiennes racisées ou migrantes⁵ et prolétarisées qui ont introduit la discussion du racisme *au sein du mouvement lesbien lui-même*, en s'organisant sur la base de la non-mixité raciale. Je décrirai ensuite la façon dont, devant le durcissement des politiques migratoires, la lutte s'est réorientée vers l'analyse du racisme et du sexisme de ces politiques, dans le contexte d'initiatives racialement mixtes. Enfin, le

³ Cofondatrice de La Barbare, à l'origine de la Journée d'étude de 2009, présente au tout début du groupe Les lesbiennes dépassent les frontières (dont on parlera ici), j'ai également contribué à la création d'autres groupes féministes et lesbiens à Paris, au Mexique et au Salvador, depuis la fin des années 80.

⁴ Dans la voie ouverte par Colette Guillaumin (2002), on parle de racisation pour signifier un processus sociohistorique à travers lequel des personnes et des groupes sont séparés et constitués par un système de marquage physique qui naturalise cette différenciation, en « autres-différentes-ou-différents » du groupe qui, ce faisant, se place en position de pouvoir. Selon les périodes et les sociétés, ce ne sont pas les mêmes groupes et personnes qui se trouvent dans cette situation de racisation. La migration implique souvent un racisation et une prolétarianisation (ou tout au moins un déclassement) des personnes.

⁵ Ces lesbiennes sont extrêmement diverses, en particulier selon leur statut juridique (documents légaux permettant la jouissance normale des droits, notamment à l'emploi, documents provisoires ou absence de documents), leur origine nationale, leur proximité avec la langue et les codes culturels dominants en France et le type de racisation dont elles font l'objet. Toutefois, il existe de nombreuses continuités dans plusieurs de leurs expériences et beaucoup se sont orientées vers les mêmes groupes militants.

racisme évoluant vers l'islamophobie, alors qu'on assiste parallèlement à un semblant d'ouverture envers la population LGBTQI+ blanche et de classe moyenne, j'aborderai les risques croissants de tomber dans ce que j'appellerai un « lesbonationalisme » classiste et islamophobe.

La période 1999-2004 : organisation autonome des lesbiennes racisées et dénonciation du racisme au sein du mouvement

Les années 90 : croissance et transformations du racisme

L'année 1989 voit la chute du mur de Berlin et le début de la mondialisation néolibérale, alors que la première « polémique sur le voile » éclot en France⁶. À partir de l'interruption du processus électoral en Algérie en 1991, une terrible guerre civile éclate et ensanglante le pays : des dizaines de milliers d'Algériennes et d'Algériens cherchent refuge en France, tandis que les gouvernements des deux pays diffusent un discours alarmiste, amalgamant islam et intégrisme islamiste, censé être en expansion. Durant toute la décennie, le Front national, parti d'extrême-droite, grandit en France, parvenant au deuxième tour des élections présidentielles en 2002, tandis que le racisme se déploie et se structure autour de la dénonciation d'une immigration prétendument excessive et de ce qui sera progressivement nommé comme « islamophobie » (Asal 2014). En résonance avec les logiques internationales post-11 septembre 2001, ses principales cibles seront les « arabo-musulmanes et arabo-musulmans », et en France, en rapport avec l'histoire coloniale, les personnes d'ascendance maghrébine, en particulier algérienne⁷. Les hommes sont construits comme « délinquants » et « machistes » (Kebabza 2004) puis « homophobes », tandis que les femmes, d'abord considérées comme des « créatures passives devant être intégrées » (Moujoud 2008), deviennent par l'entremise de la question du voile, des « menaces » contre une laïcité graduellement construite comme valeur centrale de l'identité française.

L'année 1999 : la rencontre lesbienne féministe nationale de Die

Née en 1996 et officiellement constituée en 1997, la Coordination lesbienne en France (CLF) tient sa troisième rencontre annuelle à Die (près de Lyon), au

⁶ Dans un collège de la ville de Creil, trois jeunes filles musulmanes sont expulsées pour avoir refusé d'enlever le foulard qui couvrait leurs cheveux.

⁷ Après 130 années de colonisation, une longue et très dure guerre de libération a laissé des traces profondes en Algérie comme en France. En 1990, environ deux millions de personnes d'origine algérienne vivent en France, et approximativement cinq millions (essentiellement d'origine maghrébine) sont rattachées culturellement ou religieusement à l'islam. Leurs manières de vivre l'islam comme culture et comme foi sont cependant très variées (TEO 2008).

printemps 1999. Magali C. Calise, lesbienne afro-caribéenne française, avait déjà créé à Lyon en 1998 le groupe Madivine⁸ et publié les premières traductions d’Audre Lorde et de bell hooks. Les jeunes lesbiennes d’une vingtaine d’années, de sensibilité libertaire, avec qui elle investit le groupe organisateur, se battent pour que les droits d’inscription à cette rencontre soient de montant libre (en vue de faciliter la participation d’un plus grand nombre de lesbiennes). Elles veillent à inclure plusieurs ateliers sur des thèmes jusqu’ici laissés de côté – spécialement le racisme⁹, mais également la précarité économique et le classisme, l’oppression de la grosseur et la violence entre lesbiennes.

Parmi les quelque 200 participantes, plus jeunes et diverses que de coutume, des débats enflammés ont lieu. Plusieurs lesbiennes de Lyon, de Marseille, de Toulouse et de Paris commencent à tisser des liens. Lors de la réunion plénière finale, la cinéaste, écrivaine et poétesse Dalila Kadri, qui vient de tourner une fiction évoquant la guerre civile en Algérie¹⁰ avec une équipe entièrement composée de lesbiennes d’origine maghrébine, interpelle sur son racisme et son classisme le CEL, principal groupe lesbien de l’époque¹¹. Elle critique d’abord le sentimentalisme protecteur des dirigeantes du CEL envers les lesbiennes et les femmes d’Algérie, tandis qu’elles ignorent les Algériennes migrantes ou descendantes d’une population migrante qui vivent en France. Elle souligne ensuite que ces dirigeantes, essentiellement des lesbiennes blanches de classe moyenne et d’un certain âge ou retraitées, organisent des fêtes mensuelles dont les billets d’entrée sont vendus très cher aux jeunes lesbiennes des quartiers Nord (principalement afros et maghrébines), ce qui leur permet ensuite de financer leurs propres randonnées et autres sorties à la campagne¹².

La rencontre de Die provoque un véritable électrochoc parmi les Blanches, qui sont directement remises en question comme racistes et qui le vivent dans la

⁸ Ce terme créole des Caraïbes francophones sert à désigner des femmes ayant des relations avec des femmes.

⁹ Dès 1984 apparaissent le Groupe féministe contre le racisme et l’antisémitisme, puis les Lesbiennes contre le fascisme et le racisme, au sein de La Maison des femmes de Paris. En 1987, l’International Lesbian Information Service (ILIS) y organise également une rencontre européenne sur ce thème. Dès 1991, le groupe de lesbiennes racisées Zami lance un débat sur le racisme à l’intérieur du mouvement lesbien, lors de la rencontre européenne d’ILIS à Barcelone.

¹⁰ Le film *Ombres solaires*, présenté dans plusieurs festivals lesbiens dans toute l’Europe, n’est plus disponible aujourd’hui.

¹¹ Ce groupe vient de Marseille, où réside alors et milite Dalila Kadri.

¹² En 2004, Dalila Kadri a réalisé un documentaire de 33 minutes avec des lesbiennes migrantes ou de parents ayant migré, *Lucioles*, dans le contexte d’un projet européen. Présenté à la télévision et projeté dans de nombreux événements lesbiens en Europe, il semble avoir été le premier sur le sujet en France. Dalila Kadri a choisi d’abandonner cette vie à la fin de 2016. Un femmage lui a été rendu par les Dé-Raciné-e-s : desracinees.files.wordpress.com/2019/02/fanzinedalilacolor.pdf (21 mars 2020).

culpabilité individuelle ou le déni, tandis qu'elle suscite beaucoup d'enthousiasme chez les racisées. Elle touche particulièrement La Barbare (nouveau groupe parisien à tendance autonome¹³, dont au moins dix membres sont allées à Die) et le mouvement à Lyon (où vivent la plupart des organisatrices), débouchant sur plusieurs initiatives. Ainsi, pendant l'été, une rencontre informelle près de Lyon réunit des lesbiennes racisées et blanches et donne naissance à un – éphémère – groupe mixte de discussion sur le racisme à Paris. Simultanément, une lesbienne française afro-caribéenne membre de La Barbare fonde Les Négresses saphiques, qui réunit exclusivement des lesbiennes racisées et critique notamment le racisme au sein de La Barbare – il dure peu. Un groupe franco-algérien, appelé N'déesses, se fait également connaître¹⁴. Cependant, ces premières initiatives sont fugaces.

Le Groupe du 6 novembre : la non-mixité de race

Six mois après Die naît finalement le Groupe du 6 novembre, groupe de lesbiennes racisées qui aura la plus forte incidence et la plus longue existence de la période (1999-2005). L'étincelle initiale se produit à l'automne 1999, pendant le festival du film lesbien *Cineffable* – à l'époque le plus grand rendez-vous lesbien national annuel. Dans un acte de protestation spontanée, six lesbiennes d'ascendance africaine et maghrébine scandent des slogans face à la table d'une lesbienne blanche « historique », réputée raciste¹⁵, pour critiquer sa présence au festival. Plusieurs de ses amies dénonceront dans l'unique revue lesbienne de l'époque, le mensuel *Lesbia Magazine*, ce qu'elles qualifient d'attaque d'un « commando du Grand Sud ». Dalila Kadri leur répond en soulignant le racisme exotisant et décomplexé de toute une frange du mouvement lesbien¹⁶. À la suite de quoi, plusieurs autres lesbiennes racisées et blanches de La Barbare organisent un boycottage de la fête de *Lesbia* – principal rendez-vous lesbien de l'époque. Toutefois, dans l'ensemble, les lesbiennes blanches restent paralysées, cherchant la manière d'affronter « seules » le thème du racisme, qu'elles considèrent essentiellement comme une disposition psychologique individuelle. Cependant, les lesbiennes racisées ont posé, collectivement, la question du racisme dans le mouvement.

¹³ Le groupe naît au début de 1999, autour d'un local politique autogéré pour lesbiennes et féministes (aux Lilas puis à Montreuil). Le loyer est assumé grâce à des fêtes mensuelles, un bar hebdomadaire informel (appelé le « Bar-bare », d'où le nom du groupe) et des contributions de montant libre venues de toute la France.

¹⁴ L'existence de ce groupe est mentionnée dans la revue publiée par le Groupe du 6 novembre, *Warriors*.

¹⁵ C'est l'ancienne propriétaire du Katmandou, l'une des premières discothèques lesbiennes de Paris, qui pratiquait une discrimination raciste à l'entrée.

¹⁶ Dans le numéro 189 de *Lesbia Magazine* de décembre 1999, un article dénonce « l'attaque »; la réponse s'intitule « Aux privilégiées de la parole, nous n'offrirons pas le luxe de notre silence ».

Fondé le 6 novembre 1999 à Paris et possédant des contacts dans différentes villes, le Groupe du 6 novembre a été le premier à réunir exclusivement, selon ses propres termes, des lesbiennes « issues de la colonisation, de l’esclavage et de la migration forcée¹⁷ ». Tout en étant le premier à défendre la non-mixité de race, il l’a fait sans spécifier ni « couleurs » ni « identités », mais plutôt en soulignant des phénomènes historico-politiques traversant en profondeur la société française. Le Groupe s’est particulièrement consacré à analyser et à combattre le racisme au sein du mouvement lesbien, ainsi qu’au renforcement des membres du groupe. Il a fortement critiqué « le ventriloquisme des Blanches », insistant pour formuler ses analyses par sa propre voix. C’est pourquoi je me bornerai à rappeler qu’il a rassemblé plusieurs dizaines de lesbiennes racisées de tout le pays et posé la question de la complète autonomie organisationnelle et politique des lesbiennes racisées, et à renvoyer à l’unique revue qu’il a publiée, sous le nom significatif de *Warriors* (Groupe du 6 novembre 2001) de même qu’au travail de l’activiste et universitaire proche du Groupe, Paola Bacchetta (2009).

La période 2005-2010 : initiatives communes contre l’(hétéro)sexisme et le racisme des politiques migratoires

La période 2005-2010 voit apparaître des initiatives racialement mixtes, en partie rattachées au monde universitaire et aux groupes de soutien aux migrantes et aux migrants, où l’on vise cette fois les politiques migratoires.

Le groupe mixte Lesbiennes contre les discriminations et le racisme

Ministre de l’Intérieur en 2002 puis président en 2007, Nicolas Sarkozy durcit les politiques migratoires. En 2003, son gouvernement promulgue une première loi destinée à réduire la migration clandestine, puis des lois « anti-prostitution » – qui restreignent de fait la mobilité internationale de nombreuses femmes¹⁸. En mars 2004, après un débat très vif qui divise profondément la société française, la loi interdisant les « signes religieux » dans les écoles entre en vigueur. Visant essentiellement l’islam, elle conduira d’abord à l’exclusion de dizaines de jeunes filles refusant de retirer leur voile, puis à un harcèlement généralisé de toutes les écolières, et finalement de toutes les femmes soupçonnées d’être musulmanes. En 2006, avec la doctrine de l’« immigration choisie », une autre loi augmente le contrôle des mariages dits « mixtes » et durcit les conditions du regroupement familial. Elle établit aussi une liste de pays censés être « sûrs » (ne justifiant pas de

¹⁷ Certaines participaient à La Barbare, dont elles avaient à maintes reprises souligné le racisme interne.

¹⁸ Pour de nombreuses femmes sans privilèges de race ou de classe, le « travail du sexe » devient progressivement une des principales possibilités de prendre en charge leurs frais de migration, puis de gagner leur vie tout en étant sans-papiers.

demande d'asile). Le débat sur l'« identité nationale », lancé en 2009, attisera un nationalisme croissant.

En novembre 2005, le groupe Lesbiennes contre les discriminations et le racisme (LDR) se forme à l'issue d'un nouvel incident raciste à Cineffable, à l'initiative de la djiboutienne Sabreen Bint Loula¹⁹, immédiatement rejointe par plusieurs lesbiennes ayant déjà vécu les questionnements du Groupe du 6 novembre – qui a cessé d'exister. LDR rassemble des lesbiennes racisées et blanches. Toutes sont conscientes des profondes différences de pouvoir, de privilèges et de compréhension des situations que cela implique, et travaillent essentiellement en interne à bâtir une confiance réciproque (Bacchetta 2009). Les thèmes de LDR s'élargissent cependant progressivement, jusqu'à revendiquer pendant la marche de la fierté 2007 :

[Le] droit d'asile politique pour toutes les lesbiennes qui fuient leur pays parce que l'hétérosexualité est le modèle social dominant dans le monde, mettant les lesbiennes en insécurité au-delà de la notion de pays sûrs : notre attirance, notre vie sentimentale et affective de tous les jours font des lesbiennes des opposantes politiques de fait dans leur pays. Régularisation de toutes les lesbiennes sans-papiers! Solidarité avec toutes les lesbiennes du monde entier par nos actions²⁰!

Le rôle de l'université

À l'occasion d'un colloque intitulé « Persécution des femmes », organisé en septembre 2006, l'auteure de ces lignes (dont une partie du travail universitaire porte sur la question du genre en migration), propose avec Sabreen Bint Loula une

¹⁹ Travaillant alors pour Amnesty International, Sabreen Bint Loula est également en 2005-2006 la principale instigatrice du nouveau Groupe asile femmes (GRAF), le premier à élaborer des protocoles de prise en charge spécifique des demandeuses d'asile – son guide inclut deux sections spécifiques sur les femmes harcelées pour leur orientation sexuelle (GRAF 2007). Le GRAF réunit des féministes et des lesbiennes d'Amnesty International, de la Cimade, Femmes de la terre, la Ligue des droits de l'Homme (LDH), le Comité pour la santé des exilés (COMEDE), la Fédération des associations de solidarité avec tous-te-s les immigré-e-s (FASTI) et le Réseau pour l'autonomie juridique des femmes migrantes, exilées et réfugiées (RAJFIRE). Créé en 1998 à l'initiative d'une lesbienne féministe, Claudie Lesselier, le RAJFIRE est le premier groupe à visibiliser la question des femmes migrantes et à soutenir les lesbiennes migrantes. Il précède l'Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour (ARDHIS), qui travaille essentiellement avec les gais : cfda.rezo.net/asile%20et%20femmes/INFOgraf%20janv06.pdf (16 novembre 2018).

²⁰ Cette citation provient du site Web suivant : www.espace-locs.fr/ (16 novembre 2010). À la suite d'un piratage, le site a été désactivé.

communication sur les lesbiennes. Ce sera la seule de tout le colloque. Elle débouche sur le premier article universitaire sur les lesbiennes migrantes en France, qui recueille les expériences de soutien aux femmes et aux lesbiennes sans-papiers de plusieurs groupes et militantes lesbiennes féministes.

Plusieurs facteurs expliquent le passage progressif du racisme à la migration et des luttes militantes menées exclusivement par des lesbiennes racisées vers des initiatives racialement mixtes partiellement liées à l'université ou à des associations plus institutionnalisées. D'abord, il y a l'épuisement des premières lesbiennes racisées mobilisées et la volonté de certaines lesbiennes blanches de s'engager à travers des sujets connexes au racisme. De fait, si l'on pense la race comme un rapport social, le durcissement de la législation migratoire transforme la catégorie juridique de sans-papiers, de plus en plus commune, en une nouvelle catégorie raciale. Et les femmes (et donc les lesbiennes) sont les premières touchées par la féminisation des migrations internationales et la précarisation du travail « considéré comme féminin », dans le contexte néolibéral de l'internationalisation du travail de reproduction (Falquet 2009).

En 2008, les activités universitaires axées sur le lesbianisme se multiplient. La deuxième thèse de doctorat sur le sujet – depuis 1979²¹ – est présentée par Natacha Chetcuti-Osorovitz (2008)²². Ce travail sociologique, basé sur une vingtaine d'entretiens avec des lesbiennes blanches de classe moyenne, décrit la vie quotidienne, affective et sexuelle des lesbiennes – sans toutefois aborder la question du racisme. La même année, dans le prolongement de l'initiative menée avec Sabreen Bint Loula, je lance avec des militantes et des universitaires, tant racialisées-migrantes que blanches²³, l'idée d'organiser un événement, qui s'intitulera finalement « Lesbiennes, migrations, exils et racismes. Quand les "minoritaires" s'en mêlent ». L'appel à contribution souligne les continuités entre racisation et migration :

De nombreuses lesbiennes migrantes, exilées ou descendantes de migrant.e.s sont présentes en France et en Europe. Nous sommes/elles sont, ou non, organisées en réseaux informels, en groupes autonomes ou dans d'autres groupes, pour mener des luttes pratiques et politiques (pour obtenir des papiers, contre la lesbophobie, le racisme dans le mouvement lesbien ou

²¹ La première thèse, défendue par l'historienne Marie-Jo Bonnet, abordait l'amour entre femmes du XVI^e au XVIII^e siècle. Elle a été applaudie, rapidement publiée (Bonnet 1981) et rééditée à plusieurs reprises. Cependant, son auteure n'a jamais obtenu de poste dans une université française.

²² Le travail est publié en 2010, mais son auteure n'obtiendra de poste universitaire qu'en 2017.

²³ La composition du comité d'organisation a varié, cependant il a réuni principalement Salima Amari, Jules Falquet, Jane Freedman, Dalila Kadri (à distance), Claudie Lesselier, Tillila N. M. et Ana Pak.

dans la société française, etc.). Toutefois, nous/elles sommes/sont rarement visibles. C'est pourquoi nous proposons cette journée d'expression, d'échanges et de réflexion.

La Journée rassemble plus de 50 lesbiennes, en décembre 2009, à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, avec des interventions de lesbiennes du Maghreb, d'Afrique de l'Ouest et d'Iran, résidant en Europe sous différents statuts, ainsi que des lesbiennes françaises blanches, universitaires ou non²⁴. Trois thèmes sont abordés : (in)visibilité et affirmation; politiques migratoires, asile, relations de pouvoir; migration, exil et (dé)construction de soi.

Si cette rencontre est un succès, elle est également marquée par d'importants conflits. D'abord, durant la préparation, un groupe jusqu'alors inconnu, Lesbians of Color's (LOCs), dénonce publiquement l'initiative comme étant raciste. Les organisatrices envisagent dans un premier temps d'annuler l'événement, mais elles parviennent, dans un second temps, à engager un dialogue constructif avec les LOCs (ce groupe cofondé par Sabreen Bint Loula se révélera un des plus actifs de la période suivante). Ensuite, pendant la Journée, le conflit latent au sein du comité d'organisation éclate autour du voile islamique. Plusieurs des participantes comme des organisatrices (surtout blanches mais aussi racisées) le considèrent comme le symbole ultime de l'oppression des femmes²⁵, tandis que d'autres, notamment racisées, ne supportent plus le manque de questionnement des premières sur leur propre racisme islamophobe et sur celui de la société française.

À partir de ce moment, le conflit à propos de l'islamophobie parmi les lesbiennes apparaît de plus en plus ouvertement. C'est une des raisons pour lesquelles l'initiative n'a pas de suite directe – même si je publie deux ans plus tard un article où je tente d'expliquer une partie des conflits et d'éclairer le concept d'« homonationalisme », tandis que plusieurs participantes maintiennent des liens et continuent à travailler sur le sujet de diverses façons. Ainsi, Salima Amari, étudiante d'origine algérienne déjà auteure d'un master sur les Algériennes venues seules en France entre 1990 et 2000 (défendu en 2005), continue, bien que sans financement, sa thèse doctorale sur les lesbiennes maghrébines migrantes et d'ascendance maghrébine en France (2015 et 2018). Le groupe LOCs fait sa première apparition publique lors d'un symposium de la Coordination lesbienne en France en

²⁴ Voir le site Web suivant : www.univ-paris8.fr/RING/spip.phpkarginovarticle745 (16 novembre 2018).

²⁵ Ces femmes soulignent le danger de ce qu'elles nommaient l'« islamisme », en prenant comme exemples la révolution iranienne et la guerre civile en Algérie. À la même période, des lesbiennes d'origine iranienne et algérienne diffusaient au sein du mouvement une lettre appelant les féministes blanches, en particulier, à ne pas se désolidariser d'elles, qui se disaient ouvertement féministes, pour succomber aux sirènes des femmes non nécessairement féministes mais se revendiquant de l'islam et se positionnant comme les « authentiques » sujettes racisées.

octobre 2010, commençant ainsi une longue et très active existence²⁶. Son action vise le renforcement des lesbiennes racisées, avec une importante dimension internationale, notamment vers l’Afrique du Sud²⁷, le Moyen-Orient²⁸ et l’Inde²⁹. Il se caractérisera par sa double volonté de visibilité et de création d’alliances larges, à tous les niveaux de la mixité (de race, de sexualité et de sexe), en particulier avec le mouvement lesbien, féministe et antifasciste. Il sera également très présent, dans une perspective résolument anti-néolibérale et en alliance avec le groupe lesbien Bulldozer Girls, aux huit manifestations massives de 2010 en défense des retraites. Il marquera ainsi un tournant dans l’orientation des lesbiennes féministes racisées, vers l’affirmation de leur présence et leur participation « partout ».

La période 2011-2016 : critiquer l’hétérosexisme des politiques migratoires sans alimenter le lesbionationalisme

Critiquer les politiques migratoires qui favorisent l’« hétérocirculation » des femmes sans alimenter l’homonationalisme : tel est le défi qui ressort de la Journée 2009 et des débuts du nouveau groupe de solidarité avec les lesbiennes migrantes LDF. J’en avais proposé une première analyse en 2011, sur laquelle je reviendrai ici à la lumière de ce qui s’est produit depuis.

Les politiques migratoires et l’hétérocirculation des femmes

Il existe trois grandes modalités de régularisation : par le travail, par l’asile politique ou pour des raisons familiales. Le caractère généralement informel ou illégal des emplois auxquels la plupart des migrantes racisées et prolétarisées peuvent prétendre rend la régularisation par voie « professionnelle » plutôt rare pour les lesbiennes. L’asile politique est souvent présenté comme une alternative – bien qu’elle soit également plutôt fermée pour les femmes, leurs activités étant rarement reconnues comme « politiques » (Freedman 2008). Des changements se sont pourtant produits peu à peu. Toutefois, au lieu de garantir une meilleure reconnaissance du caractère politique des activités des femmes, certaines catégories « résiduelles » ou spécifiques ont été créées, dans lesquelles les femmes doivent se

²⁶ Le site du groupe LOCs, qui publiait de nombreux textes, a été désactivé. On verra leur compte Facebook : www.facebook.com/Lesbiennes-Of-Color-898206293560075/ (10 janvier 2010).

²⁷ En alliance avec le groupe lesbien Les Dégommeuses, les LOCs ont invité le Thokozani Football Club, composé de lesbiennes d’Afrique du Sud survivantes de viols collectifs, et la photographe lesbienne Zanele Muholi.

²⁸ Les LOCs ont soutenu des réfugiées de guerre ou des réfugiées lesbiennes d’Égypte, d’Irak, de Syrie ou d’Arabie saoudite.

²⁹ L’action des LOCs faisait suite au viol d’une jeune femme dans un bus à New Delhi en 2012.

couler³⁰. Sur le plan international, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) publie en 2002 les premières orientations sur la protection internationale centrées sur les persécutions fondées sur le genre (HCR 2002). En 2004, dans le contexte de son projet de système d'asile commun³¹, l'Union européenne fait paraître sa première directive pour la protection des minorités sexuelles³². Petit à petit, le HCR élargit la notion de « groupe social » persécuté³³ pour tenir compte de la situation des femmes – et en particulier des lesbiennes (Al'Rassace 2009). Le Canada sera l'un des premiers pays à accorder l'asile aux lesbiennes. En France, on commence à reconnaître certaines persécutions spécifiques contre les femmes, ce qui inclut parfois parmi les motifs de persécution des modes de vie « transgressifs » : refus de pratiquer des mutilations génitales, refus du mariage forcé, lesbianisme.

Cependant, dans mon analyse publiée en 2011, je constatais que la situation restait difficile pour les lesbiennes en tant que telles. Celles qui avaient quitté leur pays en raison de persécutions liées à un activisme public LGBTQI+, éprouvaient moult difficultés à se faire reconnaître comme réfugiées *réellement* politiques, le lesbianisme restant généralement considéré comme une simple « préférence sexuelle ». Quant aux lesbiennes sans militantisme lesbien déclaré, comment établir qu'elles faisaient partie « d'un ensemble circonscrit et suffisamment identifiable de personnes » et avaient vécu des persécutions en tant que lesbiennes, quand beaucoup avaient opté pour des stratégies d'invisibilité afin d'éviter la répression?

La « vie familiale » constitue la troisième voie de régularisation. Elle correspond à ce que j'ai appelé l'« hétérocirculation » des femmes : le fait que les lois et les logiques migratoires elles-mêmes obligent les femmes, pour obtenir un statut légal et des droits, à entrer dans les institutions de l'hétérosexualité entendue au sens de Monique Wittig (2007a) : le mariage dépendant (quel que soit le sexe des partenaires) et la procréation. Les thèses de doctorat de Françoise Guillemaut (2007), sur la migration des femmes en situation de travail prostitutionnel, de Nasima Moujoud (2008), sur la migration des femmes non privilégiées venues « seules » du Maroc, ou de Sabine Lamour (2010), sur les stratégies de mariage et de procréation des migrantes haïtiennes, illustrent bien l'importance de l'hétérocirculation. J'avais ainsi souligné le paradoxe de ce que l'État français, qui

³⁰ C'est le cas notamment de la « protection subsidiaire », qui se traduit par une carte de séjour « vie privée et familiale » donnant accès à moins de droits.

³¹ En France, la première demande d'asile « sexuel » (refusée) a été formulée en 1990 par un trans argentin. Les premières demandes acceptées datent de 1997 pour un trans d'origine algérienne et de 1999 pour un homosexuel algérien.

³² En 2011, cette directive en remplace une autre qui ajoute l'identité de genre (les droits des femmes étant reconnus après ceux de la population LGBTQI+). En 2013, deux nouvelles directives seront publiées (Le Bellec 2018).

³³ Le HCR définit le statut de personne réfugiée selon la Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, dite Convention de Genève.

prétendait « sauver » certaines femmes du mariage forcé imposé par des familles présentées comme « culturellement arriérées » (lire : musulmanes ou migrantes, ou les deux à la fois), poussait ou obligeait en revanche les lesbiennes au mariage. Il existait cependant plusieurs « mariages » possibles, diversement problématiques :

- le mariage « de façade » avec un homme, qui impliquait généralement de vivre pendant des années dans la duplicité, le mensonge et la peur d’être découvertes et sanctionnées;
- le mariage « réel » supposant le retour à l’hétérosexualité (Or, que penser d’un État qui incite les femmes à être (à redevenir) hétérosexuelles (et épouses) pour avoir le droit de vivre légalement sur son territoire?);
- le Pacte civil de solidarité (PACS), qui à partir de 1999 constitue un statut intermédiaire entre le néant et le mariage³⁴, moins sûr et moins rapide que le mariage pour obtenir la régularisation.

De plus, même les lesbiennes ayant une partenaire qu’elles aimaient (et « ouvrant des droits » en étant française ou en possédant un statut légal), ne souhaitaient pas nécessairement institutionnaliser leur relation, ni être obligées de vivre sous le même toit (en cas de contrôle) et encore moins de prouver en permanence à l’État, à la société et à leur propre partenaire que ce n’était pas une union « de convenance » (Salcedo 2015). En outre, ce statut pouvait être source de problèmes avec leur famille ou leur « communauté » : rassembler les documents nécessaires pour *se pacser* risquait d’éveiller des soupçons, et il pouvait s’avérer embarrassant d’avoir un titre de séjour stipulant « vie privée et familiale » mais aucun mari visible. Sans compter que (comme dans le mariage classique), l’inégalité de statut légal au sein du couple, cumulée avec d’autres rapports de pouvoir (de race, de classe, de langue, etc.), pouvait être problématique et engendrer de la violence.

Après 2010 : tournant vers les lesbiennes migrantes

Dans ce contexte juridique difficile, la situation d’une réfugiée ougandaise ayant trouvé peu de soutien dans la structure mixte ARDHIS en 2010, donnera naissance à un nouveau groupe, spécifiquement destiné à soutenir les lesbiennes migrantes. Fondé par certaines ex-Barbares, le groupe « Les lesbiennes dépassent les frontières/*Lesbiennes beyond Borders* » (LDF) se constitue en 2011 comme réseau de solidarité spécifiquement lesbienne³⁵. Il réunit des lesbiennes féministes françaises (blanches et racisées), des lesbiennes migrantes ou réfugiées régularisées et des lesbiennes sans-papiers. Il mise sur l’horizontalité et la réciprocité : les lesbiennes sans-papiers, presque toutes racisées, souvent issues du continent africain et très jeunes, s’entraident et partagent des expériences ainsi que des connaissances

³⁴ En France, le « mariage pour toutes et tous » a été obtenu en 2013.

³⁵ Voir le site Web suivant : www.jeanne-magazine.com/le-magazine/2018/02/22/zoom-reseau-de-solidarite-lesbiennes-depassent-frontieres_13809/ (25 janvier 2020).

avec celles qui ont des papiers. Ces dernières, majoritairement françaises, blanches et de vingt ans plus âgées, amènent ressources matérielles, réseaux sociaux et politiques, et apprennent d'elles lors des manifestations, des activités politico-festives et des réunions mensuelles, auxquelles toutes participent. Être un groupe « paritaire » est loin d'être simple, étant donné les énormes différences de pouvoir entre ces différentes lesbiennes. Toutefois, contrairement à d'autres organisations qui se consacrent à l'*aide* aux migrantes et offrent des *services* – souvent en sollicitant des financements publics, le groupe LDF insiste sur cet objectif :

Lesbiennes, nous avons reçu des autres lesbiennes la force de nous battre et de lutter pour notre autonomie. Vivant ici, étant arrivées un jour, nous nous sommes réunies pour accueillir celles qui arrivent en France et sont isolées et illégalisées, devenues demandeuses d'asile ou sans papiers. Étant lesbiennes, nous sommes en danger dans nos pays, nos régions, nos familles et nous voulons pouvoir choisir de vivre là où nous nous sentons le plus en sécurité, là où nous pourrions nous reconstruire en espérant vivre enfin autonomes et libres. Ce réseau est là pour que la solidarité circule et rende plus fortes toutes les lesbiennes qui s'y réuniront [...] Tant que toutes les lesbiennes ne sont pas libres et autonomes, aucune ne l'est³⁶!

En plus de la solidarité immédiate et pratique (logement, transport, convivialité), l'activité du groupe est de plus en plus axée sur la lutte pour la régularisation juridico-administrative, l'accompagnement au tribunal et, surtout, l'aide à la préparation du « récit » que chacune doit produire pour convaincre les institutions³⁷. Le groupe LDF défend une position d'autonomie totale (tant économique qu'idéologique) envers l'État français (hétérosexuel, capitaliste et raciste). Cependant, comment éviter les multiples pièges de ce qu'aux États-Unis la théoricienne queer racisée Puar (2007) a appelé l'« homonationalisme³⁸ », et des « discours de sauvetage » des personnes LGBTQI+ musulmanes, analysés en Allemagne et en Angleterre comme servant surtout à diaboliser l'islam et à légitimer les guerres européennes (Haritaworn, Tauqir et Erdem 2008)?

³⁶ Voir le site Web suivant : coordinationlesbienne.org/spip.phpkarginovarticle317 (10 juillet 2018).

³⁷ Sur l'importance de ce récit et les nombreuses difficultés pour le produire, voir Myléna Jehl (2020).

³⁸ L'ouvrage de Puar a été publié en 2007 aux États-Unis : deux chapitres seulement ont été traduits en français et publiés comme s'il s'agissait de l'ouvrage entier en 2012. Pour ma part, je m'étais servie en 2011 de la version originale afin d'essayer d'analyser l'action lesbienne, avant d'en faire paraître, en 2014, la première recension en français. Le concept commençait donc à peine à être connu en France.

La promotion de l'homonationalisme ou du lesbonationalisme?

Comparons maintenant mon analyse de 2011 avec ce qui s'est réellement passé. D'abord, je pensais que la lutte pour donner un meilleur statut au PACS, ou en faire un moyen de régularisation équivalent au mariage hétérosexuel, pouvait alimenter une rhétorique de l'exceptionnalisme français. L'exemple du Canada me paraissait alors particulièrement instructif (Lenon 2008). Pour gagner un vote sur le mariage de même sexe, certains conservateurs avaient associé blancheur avec civilisation, civilisation avec modernité et modernité avec tolérance envers les sexualités « autres ». Ils avaient en outre présenté cette tolérance comme une sorte de solidarité entre minorités (minorités sexuelles et minorités constituées par les vagues successives de personnes migrantes censées avoir constitué la nation canadienne) – minimisant ainsi le racisme exterminateur fondant le pays. Finalement, ils avaient prétendu que l'opposition au mariage gai était nécessairement réactionnaire, propre aux minorités ethniques et prouvant leur arriération. Ils avaient ainsi inscrit le mariage gai dans une pédagogie raciste : l'exception sexuelle du Canada permettait d'effacer le racisme passé et présent, tout en renforçant la supériorité blanche à l'égard des minorités ethniques intérieures et au niveau international. En France, la très difficile adoption du mariage entre personnes du même sexe en 2012-2013, puis l'opposition virulente à la campagne de promotion de l'égalité des sexes connue comme « ABCD de l'égalité femmes-hommes » dans les écoles en 2014-2015 n'ont pas permis de confirmer clairement un « exceptionnalisme sexuel » national – malgré des tentatives de diffuser l'idée que les minorités ethniques se seraient montrées particulièrement homophobes³⁹. En revanche, le mariage pour toutes et tous a bien permis de « normaliser le queer » et de transformer la *relation politique potentiellement subversive* entre deux femmes (Falquet 2006) en un lien reconnu par l'État et qui peut même servir à la police pour mesurer le niveau d'« intégration » de la membre étrangère du couple, ce qui renforce une certaine définition « blanche-de classe moyenne-conjugale » du lesbianisme. En ce sens, la menace homonationaliste a donc été confirmée.

Par ailleurs, j'estimais que la lutte pour un statut spécifique de réfugiée pour les lesbiennes (voire pour les femmes) risquait d'inscrire l'agir lesbien dans la fameuse rhétorique du « sauvetage des femmes brunes » (Spivak 2006, dont l'édition originale a été publiée en 1988). Comme dans le cas du Canada, on pouvait imaginer que les politiques migratoires favorisant l'asile lesbien deviendraient les pièces d'un dispositif pervers basé sur l'instrumentalisation d'une rhétorique « pro-minorités ». La Directive européenne de 2004 (Directive 2004/83/CE) incluant

³⁹ Farida Belghoul, l'une des anciennes organisatrices de la Deuxième Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1984, sera 30 années plus tard l'une des plus ferventes opposantes à cet ABCD de l'égalité, tentant d'entraîner dans son sillage des familles musulmanes. Très vite cependant, le Conseil français du culte musulman (CFCM) se prononcera contre ses initiatives.

explicitement le genre et l'orientation sexuelle comme motifs d'asile a été intégrée aux lois françaises précisément en 2015 – année marquée par le début de l'exode massif de personnes réfugiées dans toute l'Europe et par deux terribles attentats « islamistes » en France. Dans ce contexte, ce changement légal pourrait paraître « favoriser » une partie des migrantes et des migrants au détriment des autres, comme l'illustre le titre d'un récent travail sur l'asile LGBTQI+ : « séparer le bon grain (LGBT) de l'ivraie (migrante) » (Le Bellec 2018). Or, cette idée est extrêmement dangereuse : elle peut créer dans la population migrante et réfugiée de la rancune envers les personnes LGBTQI+ et les femmes, ainsi que des drames pour les femmes et les personnes LGBTQI+ obtenant l'asile alors que leurs proches se voient expulser. Elle peut aussi engendrer des rancœurs contre les personnes LGBTQI+ et les femmes dans la population *straight* nationale (blanche et racisée). Enfin, elle peut alimenter chez les autochtones de fausses représentations de la vie des femmes et des personnes LGBTQI+ réfugiées (notamment en prenant au pied de la lettre les « récits » de ceux et celles qui font une demande d'asile, élaborés pour convaincre les autorités).

Je veux aujourd'hui insister sur le développement possible de ce que je propose d'appeler le « lesbotionalisme », où interviennent d'importantes dimensions de classe et islamophobes. Ainsi, certaines tendances du mouvement lesbien et féministe manifestent un sentiment de supériorité plus ou moins diffus et différentes formes de racisme, d'islamophobie et de classisme, lorsqu'elles supposent que toutes les lesbiennes migrantes ont été contraintes de fuir leur pays, ou qu'elles doivent continuer de se cacher en France pour éviter la violence de « leur communauté », qui serait nécessairement lesbophobe, ou en tout cas plus lesbophobe que la société française. Ceci minimise la lesbophobie française, tout en alimentant des croyances racistes sur « ces communautés », comme le montre la critique des visions binaires ou évolutionnistes proposée par Nasima Moujoud (2008) ou l'analyse de Damien Trawalé (2018) sur la construction raciste et classiste d'une prétendue homophobie plus importante des populations noires. Ce mythe des « communautés lesbophobes », combiné avec un discours selon lequel les lesbiennes migrantes (ou racisées) seraient peu politisées, sert aussi parfois à expliquer leur faible présence dans de nombreux espaces lesbiens et féministes. En fait, beaucoup s'en éloignent plutôt pour fuir le classisme, le racisme et l'islamophobie, ou encore la « solidarité » insuffisante, inadéquate ou non désirée – maternaliste, condescendante ou objectivante (Bacchetta 2010; Moujoud 2012). Devant ce type de lesbianisme féministe, certaines lesbiennes racisées ou migrantes ont choisi le séparatisme ou le boycottage (Groupe du 6 novembre), d'autres, une « visibilité offensive » (LOCs) et la plupart, un simple évitement individuel et l'auto-organisation informelle (Moujoud 2012). Au cours des dernières années, on a observé d'ailleurs une nouvelle vague de construction de groupes autonomes, et ce, par des personnes racisées ou migrantes qui sont elles-mêmes LGBTQI+.

Conclusion

J'ai tenté de montrer dans les pages qui précèdent la manière dont, depuis plus d'une vingtaine d'années, une partie du mouvement lesbien féministe français – fait de courants très divers plutôt que de vagues successives – s'est organisée contre le racisme. Certains groupes ont joué un grand rôle dans l'analyse comme dans la praxis politique antiraciste, tout particulièrement des groupes formés par des lesbiennes racisées ou migrantes. Ces dernières ont été les premières à revendiquer et à imposer, plusieurs années avant une supposée « quatrième vague » intersectionnelle, des modes d'organisation autonome, en triple non-mixité : raciale, de sexe et de sexualité. Plusieurs facteurs ont cependant contribué au déplacement progressif de la lutte, de la critique du racisme au sein du mouvement lui-même, vers le soutien aux femmes et aux lesbiennes racisées-prolétarisées aux prises avec des lois migratoires qui, en créant méthodiquement leur illégalité, les canalisait vers des logiques genrées spécifiques d'exploitation à travers ce que j'ai nommé l'« hétérocirculation » des femmes. Parmi ces facteurs, je retiens :

- la résistance des lesbiennes blanches à aborder sur le plan politique, et non moral, leur propre racisme, celui du mouvement lesbien et le racisme structurel de la société française, qui leur procure des bénéfices concrets;
- un certain épuisement des activistes racisées de la première période et le rôle croissant de lesbiennes souvent mais non exclusivement blanches, universitaires ou travaillant dans des organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées dans les migrations;
- le durcissement des lois migratoires et l'analyse du statut de sans-papiers comme une nouvelle forme de racisation sans race typique du néolibéralisme.

En prolongeant le travail pionnier de Puar, nous avons vu que, si cette réorientation des luttes avait permis quelque progrès sur le plan juridique et donc dans la vie quotidienne de certaines femmes et lesbiennes migrantes, elle avait été accompagnée de politiques et de discours étatiques problématiques qui ont renforcé des tendances que j'appelle « lesbonationalistes » et classistes au sein même des mouvements lesbiens et féministes. Enfin, au-delà des mouvements lesbiens et féministes, régulariser certaines personnes migrantes au compte-goutte et non sans avoir exigé qu'elles prêtent allégeance au « mode de vie occidental » prétendument égalitaire entre les sexes et ouvert face aux populations LGBTQI+, apparaît comme une manière particulièrement perverse de diviser la population migrante tout comme ses soutiens, le tout pour imposer, sous couvert de « progressisme » sur le plan des mœurs, des politiques libérales extrêmement brutales dans le domaine économique et de la gestion de la main-d'œuvre migrante.

RÉFÉRENCES

AL'RASSACE, Sabreen

2009 « Lesbiennes et droit d'asile en France », [En ligne], [www.espace-locs.fr/Textes/DroitAsileLesbiennesFrance2009.pdf] (20 février 2010).

AL'RASSACE, Sabreen, et Jules FALQUET

2007 « De la nécessité de faire bon accueil aux lesbiennes et aux femmes étrangères. Lesbiennes étrangères en mouvement, en France aujourd'hui », dans Jane Freedman et Jérôme Valluy (dir.), *Persécutions des femmes. Savoirs, protections et mobilisations*. Paris, Éditions du Croquant : 339-372.

AMARI, Salima

2018 *Lesbiennes de l'immigration. Construction de soi et relations familiales*. Paris, Éditions du Croquant.

2015 *Des équilibres instables. Construction de soi et relations familiales chez les lesbiennes maghrébines migrantes et d'ascendance maghrébine en France*. Thèse de doctorat (sociologie). Paris, Université Paris 8.

2005 *Les Algériennes arrivées seules en France ces dernières années (1990-2000)*. Diplôme d'études approfondies. Paris, Université Paris 8.

ASAL, Houda

2014 « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, 5, 1 : 13-29, [En ligne], [doi.org/10.3917/socio.051.0013] (25 mars 2020).

BACCHETTA, Paola

2010 « Réflexions sur les alliances féministes transnationales », dans Jules Falquet et autres (dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris, Les Presses de Sciences Po : 259-273.

2009 « Co-formations : des spatialités de résistance décoloniales chez les lesbiennes " of color " en France », *Genre, sexualité & société*, 1, [En ligne], [journals.openedition.org/gss/810] (25 mars 2020).

BEAUCHEMIN, Cris, Christelle HAMEL et Patrick SIMON

2015 *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Paris, Institut national d'études démographiques.

BONNET, Marie-Jo

1981 *Un choix sans équivoque. Les relations amoureuses entre les femmes du XVI^e siècle au XX^e siècle*. Paris, Denoël-Gonthier.

CHETCUTI-OSOROVITZ, Natacha

2008 *Normes socio-sexuelles et lesbianisme : définition de soi, catégorie de sexe/genre et script sexuel*. Thèse de doctorat (anthropologie sociale). Paris, École des hautes études en sciences sociales.

FALQUET, Jules

- 2014 « Jasbir Puar : Homonationalisme. Politiques queers après le 11 septembre », *Nouvelles Questions féministes*, 33, 2 : 112-116, [En ligne], [doi.org/10.3917/nqf.332.0112] (25 mars 2020).
- 2011 « Lesbiennes migrantes, entre hétéro-circulation et recompositions néolibérales du nationalisme », *Recueil Alexandries*, [En ligne], [www.reseau-terra.eu/article1092.html] (25 mars 2020).
- 2009 « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de “ race ” dans la mondialisation néolibérale », dans Elsa Dorlin (avec Annie Bidet) (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris, Presses universitaires de France : 71-90.
- 2006 « Le couple, ce douloureux problème. Pour une analyse matérialiste des arrangements amoureux entre lesbiennes », *Actes du 5^e Colloque international d'études lesbiennes « Tout sur l'amour (sinon rien) »*, Toulouse, Bagdam Espace Lesbien : 17-38.

FREEDMAN, Jane

- 2008 « Genre et migration forcée : les femmes exilées en Europe », *Cahiers du CEDREF*, 16 : 169-188, [En ligne], [journals.openedition.org/cedref/584] (25 mars 2020).

GRUPE ASILE FEMMES (GRAF)

- 2007 *Droit d'asile et femmes : guide pratique*.
- 2006 « Droit d'asile et persécutions visant spécifiquement les femmes », *Lettre d'information n° 1*, [En ligne], [www.gisti.org/doc/actions/2006/graf/graf_asile_femmes_200507.pdf] (20 février 2011).

GRUPE DU 6 NOVEMBRE

- 2001 *Warriors/Guerrières*. Paris, Nomades' Langues Éditions.

GUILLAUMIN, Colette

- 2016 « Pratique du pouvoir et idée de nature. (1), L'appropriation des femmes. (2), Le discours de la nature », dans Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe [1^{re} éd. : 1978].
- 2002 *L'idéologie raciste*. Paris, Gallimard, coll. « Folio essais » [1^{re} éd. : 1972].

GUILLEMAUT, Françoise

- 2007 *Stratégies des femmes en migration : pratiques et pensées minoritaires, repenser les marges au centre*. Thèse de doctorat (sociologie et sciences sociales). Toulouse, Université de Toulouse II.

HARITAWORN, Jin, Tamsila TAUQIR et Esra ERDEM

- 2008 « Queer Imperialism: The Role of Gender and Sexuality Discourses in the ' War on Terror ' », dans Esperanza Miyake et Adi Kuntsman (dir.), *Out of Place: Interrogating Silences in Queerness/Raciality*. York, Raw Nerve Books : 9-33.

- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)
 2002 « Guidelines on International Protection: Gender-Related Persecution within the Context of Article 1A(2) of the 1951 Convention and/or its 1967 Protocol relating to the Status of Refugees », *UNHCR*, 7 mai, [En ligne], [www.unhcr.org/3d58ddef4.pdf] (17 décembre 2020).
- JEHL, Myléna
 2020 *Les demandes d'asile des femmes en tant que lesbiennes en France : des récits de vie inaudibles aux guichets de l'OFPRA*. Mémoire de master 2 (sociologie). Paris, Université de Paris.
- KADRI, Dalila
 1999 « Aux privilégiées de la parole, nous n'offrirons pas le luxe de notre silence », *Lesbia Magazine*, 189.
- KEBABZA, Horia
 2004 « Logiques de genre dans des quartiers impopulaires », *Hommes et Migrations*, 1248 : 52-63.
- KOBELINSKY, Carolina
 2012 « L'asile gay : jurisprudence de l'intime à la Cour nationale du droit d'asile », *Droit et société*, 3, 82 : 583-601.
- LAMOUR, Sabine
 2010 *Les reconfigurations de la matrifocalité haïtienne dans la dynamique migratoire des haïtiennes en France*. Mémoire de Master 2. Paris, Université Paris 7.
- LE BELLEC, Amandine
 2018 *Separating (LGBT) Weath from the (Migrant) Chaff: Politicization of Human Rights in the Case of the Legal Protection of LGBT Asylum Seekers in France*. Mémoire de master. Paris, Sciences Po.
- LENON, Susan
 2008 « What's so Civil about Marriage? The Racial Pedagogy of Same-sex Marriage in Canada », *Darkmatter*, 3 : 26-36, [En ligne], [www.darkmatter101.org/site/2008/05/02/whats-so-civil-about-marriage-the-racial%20pedagogy-of-same-sex-marriage-in-canada/] (20 février 2011).
- MOUJOUR, Nasima
 2012 « Femmes sans-papiers et exilées dans des mobilisations féministes. Les limites de la solidarité formelle », dans Claire Cossée et autres (dir.), *Le genre au cœur des migrations*. Paris, Petra : 255-270.
 2008 « Effets de la migration sur les femmes et les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires », *Cahiers du CEDREF*, 16 : 57-80, [En ligne], [journals.openedition.org/cedref/577] (25 mars 2020).
- PUAR, Jasbir K.
 2007 *Terrorist Assemblages. Homonationalism in Queer Times*. Durham et Londres, Duke University Press.

SALCEDO, Manuela

2015 *Amours suspects. Couples binationaux de sexe différent ou de même sexe sous le régime de l'« immigration subie »*. Thèse de doctorat (sociologie). Paris, École des hautes études en sciences sociales.

SPIVAK, Gayatri

2006 *Les Subalternes peuvent-elles parler?* Paris, Éditions Amsterdam [1^{re} éd. : Chicago, University of Illinois Press, 1998] (traduction de l'anglais par Jérôme Vidal).

TEO

2008 *Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France – INED*. Montrouge/Paris, Institut national de la statistique et des études économiques/Archives de Données Issues de la Statistique Publique.

TRAWALÉ, Damien

2018 *Sociabilité et militantisme des gays racisés : entre subversion et conformité aux rapports sociaux de genre, « race », classe et sexualité*. Thèse de doctorat (sociologie). Paris, Université Paris Diderot.

WITTIG, Monique

2007a « La pensée straight », dans Monique Wittig, *La pensée straight*. Paris. Amsterdam : 53-61 [1^{re} éd. : 1980].

2007b « On ne naît pas femme », dans Monique Wittig, *La pensée straight*. Paris. Amsterdam : 43-52 [1^{re} éd. : 1980].

FILMOGRAPHIE

KADRI, Dalila

2004 *Lucioles*, [Enregistrement vidéo], France, 33'.

1999 *Ombres solaires*, [Enregistrement vidéo], France, Distribution Kali productions, 75'.